



DEMANDE D'ANNULATION

Le formulaire émanant du demandeur doit être dûment rempli, signé de manière manuscrite et envoyé par voie postale.

Par la présente, une demande d'annulation est formulée concernant un dossier en cours de traitement auprès de l'Administration du cadastre et de la topographie. Cette annulation s'inscrit dans le cadre des dispositions réglementaires en vigueur et repose sur un motif recevable, conformément aux cas expressément prévus. Une nouvelle demande devra être introduite pour un cadastre vertical relatif à la même adresse.

Numéro d'affaire : [REDACTED]

Cochez la case appropriée :

À l'initiative du demandeur:

Prénom : [REDACTED] Nom : [REDACTED]

E-mail : [REDACTED] Téléphone : [REDACTED]

Adresse postale : [REDACTED] No. [REDACTED] Rue
[REDACTED] - [REDACTED] C.P. [REDACTED] Localité

Faite à [REDACTED], le [REDACTED] / [REDACTED] / [REDACTED] Signature manuscrite du demandeur

À l'initiative de l'Administration du cadastre et de la topographie:

Nom et prénom de l'agent traitant : [REDACTED]

Justification de l'annulation :

- Demande créée par erreur.
- Changement de demandeur nécessitant la soumission d'une nouvelle demande.
- Absence de réponse après un délai d'un an, suivie d'un rappel resté sans suite.

Remarques éventuelles :